

CERA

31, rue Henri Rochefort

75017 – Paris

Patrice Totier

57, rue Pierre Semard

92320 – Châtillon

Néocom Multimédia

Société Anonyme au capital social de 1.164.561,76 €
Siège social : 190 Boulevard Haussmann – 75008 Paris
RCS Paris B 337 744 403

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société Néocom Multimédia,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Néocom Multimédia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1. Fondement de l'opinion

1.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

1.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, et mentionnées dans le rapport de gestion, n'indiquent pas le nombre de factures concernées.

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

5. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

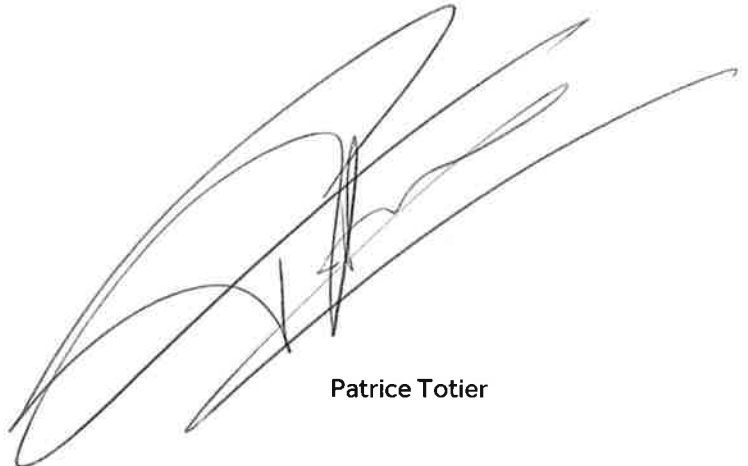
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Châtillon, le 28 mai 2019

Les commissaires aux comptes



CERA
Daniel Buchoux



Patrice Totier

Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/03/19

Tenue de compte EURO

NEOCOM MULTIMEDIA

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	32 372	21 388	10 985	10 985
Fonds commercial	1 274 480	62 000	1 212 480	1 212 480
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 306 853	83 388	1 223 465	1 223 465
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	177 773	158 302	19 472	40 594
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	177 773	158 302	19 472	40 594
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	276 009	69 580	206 429	206 429
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 106	8 000	32 106	27 290
TOTAL immobilisations financières :	316 115	77 580	238 535	233 719
ACTIF IMMOBILISÉ	1 800 741	319 270	1 481 472	1 497 777
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 457 632	15 600	4 442 032	4 149 005
Autres créances	1 168 508		1 168 508	634 645
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 626 140	15 600	5 610 540	4 783 650
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 667 754		4 667 754	1 789 396
Charges constatées d'avance	37 759		37 759	41 097
TOTAL disponibilités et divers :	4 705 513		4 705 513	1 830 493
ACTIF CIRCULANT	10 331 654	15 600	10 316 054	6 614 143
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				1 822
TOTAL GÉNÉRAL	12 132 395	334 870	11 797 525	8 113 742

Bilan Passif

NEOCOM MULTIMEDIA

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 164 562	1 164 562	1 164 562
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	571 408	571 408
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	127 160	127 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 757 315	1 554 270
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	807 127	630 830
TOTAL situation nette :	4 427 572	4 048 231
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	4 427 572	4 048 231
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		47 822
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		47 822
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 328	2 743
Emprunts et dettes financières divers	45 621	1 326
TOTAL dettes financières :	50 949	4 069
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 676 610	3 474 643
Dettes fiscales et sociales	429 174	305 553
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	213 221	232 732
TOTAL dettes diverses :	7 319 004	4 012 928
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		692
DETTES	7 369 953	4 017 689
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	11 797 525	8 113 742

Compte de Résultat (Première Partie)

NEOCOM MULTIMEDIA

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	26 402 515		26 402 515	15 980 790
Chiffres d'affaires nets	26 402 515		26 402 515	15 980 790
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			46 000	56 796
Autres produits			21 097	18 861
PRODUITS D'EXPLOITATION			26 469 612	16 056 447
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			23 959 409	13 954 448
TOTAL charges externes :			23 959 409	13 954 448
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			79 975	62 192
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			829 085	685 894
Charges sociales			368 269	327 989
TOTAL charges de personnel :			1 197 354	1 013 883
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			27 051	27 475
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				15 600
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			27 051	43 075
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			14 086	12 390
				988

Compte de Résultat (Seconde Partie)

NEOCOM MULTIMEDIA

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 191 738	970 459
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	268	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	25 808	20 759
Différences positives de change	4	25
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	26 080	20 785
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	8 000	3 754
Intérêts et charges assimilées	33 092	42 959
Différences négatives de change	108	707
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	41 200	47 421
RÉSULTAT FINANCIER	(15 120)	(26 636)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 176 618	943 823
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		501
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 671	855 271
	1 671	855 772
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 663
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 671	857 821
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 671	859 484
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(3 712)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	369 491	309 281
TOTAL DES PRODUITS	26 497 363	16 933 004
TOTAL DES CHARGES	25 690 236	16 302 174
BÉNÉFICE OU PERTE	807 127	630 830

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le 31 décembre 2018

Tous les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire

SOMMAIRE

I – FAITS SIGNIFICATIFS – REMARQUES PRELIMINAIRES	page 3/13
II – PRINCIPES COMPTABLES – METHODES D’EVALUATION ET DE PRESENTATION	page 3/13
III – NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN	page 5/13
IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	page 9/13
V – AUTRES INFORMATIONS	page 11/13

I – FAITS SIGNIFICATIFS – REMARQUES PRELIMINAIRES

Néant, à l'exception du point 5.7. Evènements postérieurs à la clôture.

II – PRINCIPES COMPTABLES – METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance de l'exercice,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

2.2.1. Immobilisations incorporelles

2.2.1.1. Fonds commercial

Ce poste comprend :

Des fonds commerciaux : constitués des éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan, et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité ;

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Par ailleurs, une provision pour dépréciation est constituée pour ces éléments du poste « Fonds commercial » dans le cas où leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. La valeur actuelle correspond à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage (déterminée par rapport aux méthodes usuelles, notamment par rapport aux prévisions de flux de trésorerie sur une période de un à cinq ans des activités concernées avec prise en compte d'une valeur terminale, des références à des valeurs de marché et/ou des transactions récentes).

2.2.1.2. Les autres incorporelles figurant au poste « Concessions, brevets et droits assimilés »

- des logiciels, acquis et créés
- des brevets et marques

Les logiciels acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition et les logiciels créés à leur coût de production (incluant la main d'œuvre directe et un pourcentage de frais généraux). Ils sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées ou exploitées.

Les marques ne sont pas amorties. Néanmoins, une provision pour dépréciation est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est déterminée par rapport aux valeurs de marché et/ou des transactions récentes.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles issues des opérations de fusion ont été comptabilisées à la valeur d'apport correspondant à leur valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité attendue :

- Installations et agencements	Linéaire	9 ans
- Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 ans
- Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

2.3. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité et de réalisation, mesurées soit au niveau de la filiale, soit au niveau d'un ensemble de filiales, en prenant en compte les avantages attendus tels que les synergies avec les autres activités du groupe et la valeur stratégique de l'entreprise.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, la plus-value n'est pas comptabilisée, mais dans le cas contraire, la moins-value latente donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Après un examen individuel, une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

2.5. Capitaux propres

Les variations sont présentées en **note 3.6**.

2.6. Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur au cours de fin de mois.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.7 Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sans contrepartie spécifique sont enregistrés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

2.8 Indemnités de départ à la retraite

La société a décidé de ne pas comptabiliser ces indemnités mais une évaluation est fournie à la Note 5.10.

III - NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN**3.1. Etat de l'actif immobilisé**

	Valeur brute			Valeur brute
	début d'exercice	+	-	fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	32 372			32 372
Fonds de commerce	1 274 480			1 274 480
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total I	1 306 852			1 306 852
Immobilisations corporelles				
Constructions				
Installations générales et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales	11 953			11 953
Matériel de transport	36 001			36 001
Matériel de bureau et informatique, mobilier	235 641	5 928	111 751	129 818
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total II	283 596	5 928	111 751	177 773
Immobilisations financières				
Participations	277 679		1 670	276 009
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 290	13 206	389	40 106
Total III	304 969	13 206	2 060	316 115
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 895 419	19 134	113 812	1 800 742

3.2. Etat des amortissements

	Valeur en	+	-	Valeur en
	début d'exercice			fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 387			21 387
Fonds de commerce				
Total I	21 387	0	0	21 387
Immobilisations corporelles				
Constructions				
Inst. géné. et aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales	7 866	1 028		8 894
Matériel de transport	26 625	3 214		29 839
Matériel de bureau et informatique, mobilier	208 511	22 807	111 751	119 566
Total II	243 003	27 050	111 751	158 301
TOTAL GENERAL (I + II)	264 390	27 050	111 751	179 689

3.3. Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	40 106		40 106
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	18 720	18 720	
Avances et acomptes versés sur commande			
Fournisseurs débiteurs			
Autres créances clients	4 438 912	4 438 912	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 113	2 113	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 252	19 252	
Impôt sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 115 365	1 115 365	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	31 777	31 777	
Charges constatées d'avance	37 759	37 759	
TOTAL	5 704 005	5 663 899	40 106

(1) Dont prêts accordés au cours de l'exercice	
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

3.4. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Créances clients et comptes rattachés	2 065 169	1 829 850
Avoirs fournisseurs		14 003
Autres créances		
TOTAL	2 065 169	1 843 853

3.5. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'exploitation	37 759	41 097
TOTAL	37 759	41 097

3.6. Variations des capitaux propres

	Nombre d'actions	Capital social	Primes et réserves	RAN	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Au 01/01/18	1 527 806	1 164 562	2 252 839	0	630 830	4 048 231
Réduction du capital						0
Affectation du résultat			203 045		-203 045	0
Distribution de dividendes					-427 786	-427 786
Résultat exercice					807 127	807 127
Au 31/12/18	1 527 806	1 164 562	2 455 884	0	807 127	4 427 573

3.7. Provisions inscrites au bilan

	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Dont non utilisées	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	46 000		46 000		-
Provisions pour pertes de change	1 822		1 822		-
Provisions pour impôts	-				-
Autres provisions pour risques et charges	-				-
Total I	47 822	-	47 822	-	-
Provision pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles	62 000				62 000
Sur immobilisation corporelles	-				-
Sur titres de participation	71 251		1 671		69 580
Sur autres immobilisations financières	-	8 000			8 000
Sur comptes clients	15 600				15 600
Autres provision pour dépréciation	23 986		23 986		-
Total II	172 837	8 000	25 657	-	155 180
TOTAL GENERAL (I + II)	220 658	8 000	73 479	-	155 179
Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	-	46 000		
	- financières	8 000	25 808		
	- exceptionnelles		1 671		

3.8. Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Empr et dettes financières aup. Étabt de crédit (1)				
- à un an maximum à l'origine		-		
- à plus d'un an à l'origine	5 328	5 328		
Emprunts et dettes financières diverses		-		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 676 610	6 676 610		
Personnel et comptes rattachés	132 350	132 350		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 335	141 335		
Impôts sur les bénéfices	71 768	71 768		
Taxe sur la valeur ajoutée	55 704	55 704		
Autres impôts taxes et versements assimilés	28 018	28 018		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Groupe et associés (2)	45 621	45 621		
Autres dettes	213 221	213 221		
Produits constatés d'avance		-		
TOTAL GENERAL	7 369 953	7 369 953	-	-

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	8400

3.9. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts courus sur emprunts et concours bancaires	5 328	2 743
Emprunts et dettes financières diverses	2 272	1 326
Fournisseurs et comptes rattachés	4 447 775	2 957 919
Dettes fiscales et sociales	233 567	106 836
Clients Avoirs à établir	190 246	232 732
TOTAL	4 879 189	3 301 556

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Répartition du chiffre d'affaires (en K€)

	2018		2017	
	Total	dont Export	Total	dont Export
En K€				
Internet	20 545	9	10 674	121
Audiotel et mobilité	5 832	0	5 260	11
Autres refacturations	25		47	
TOTAL	26 402	9	15 981	132

4.2. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

REPARTITION	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	1 176 618	369 491	807 127
Résultat exceptionnel	0		0
Participation des salariés			
Résultat comptable	1 176 618	369 491	807 127

4.3. Résultat financier

	2018	2017
Produits Financiers	26 081	20 784
Revenus des prêts	268	
Intérêts des comptes courants		
Escomptes obtenus et autres intérêts		
Gains sur instruments de trésorerie		
Interets sur emprunts		
Reprises de provisions (1)	25 808	20 759
Gains de Change	4	25
Autres produits financiers		
Charges Financières	41 201	47 420
Intérêts sur emprunts		659
Intérêts sur Comptes courants	2 272	2 224
Intérêts autres dettes	1 835	76
Provisions pour risques financiers	8 000	
Provisions sur compte courant de filiales et de participations		1 932
Provision pour pour perte de change		1 822
Pertes sur créances liées aux participations (1)	28 985	40 000
Pertes de change	108	707
Ecart de conversion euro		
Autres charges financières		
Résultat financier	-15 120	-26 636

(1) Concerne Néocom UK pour 2018

4.4. Résultat exceptionnel

	2018	2017
Produits exceptionnels	1 671	855 772
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits de cessions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles		500
Produits de cessions des Immobilisations financières		1
Reprises sur provisions pour risque et charge		
Reprise de provisions sur immobilisations	1 671	855 271
Produits divers		
Charges exceptionnelles	1 671	859 484
VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées		855 271
VCN des immobilisations financières cédées	1 671	2 550
Indemnités de litige commercial		
Indemnités (licenciement, fin de contrat)		
Pénalités, redressements et charges diverses		1 663
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions pour risque et charges		
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dépréciation de Titres de Participation		
Résultat exceptionnel	0	-3 712

V- AUTRES INFORMATIONS

5.1. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Charges ou produits	Impôt et contribution supplémentaire
Allègement différé		
Provision pour risques et charges	Neant	Neant
Provision pour dépréciation		
Déficit reportable		

5.2. Liste des filiales et participations

FILIALES ET PART°	PEL	Graal Network	
Capital social	7 500	142 000	
Cap Propres hors capital	197 095	NC	
Quote-part du capital détenu	100%	49%	
Val. comptable brute des titres	206 429	69 580	
Valeur nette comptable	206 429	0	
Prêts et avances consentis non remboursés	0	0	
Cautions ou avals donnés	0	0	
Chiffre d'affaires H.T.	625 003	N.C	
Résultat du dernier exercice clos	-11 277	N.C	
Dividendes encaissés	0	0	

5.3. Tableau des entreprises liées

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation de 10 à 50%
Participations	206 429	69 580
Créances clients et comptes rattachés	21 324	
Autres créances	34 948	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-207 903	
Autres dettes	0	
Produits financiers	0	
Charges financières	-2 272	

Il n'existe pas de transaction significative et non conclue aux conditions normales de marché entre la société et des parties liées.

5.4. Rémunérations versées aux membres des organes de direction

Cette indication n'est pas fournie dans la mesure où elle reviendrait à donner une information individuelle d'un membre déterminé des organes de direction.

5.5. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant de la charge figurant au compte de résultat au titre des honoraires 2018 qui seront facturés s'élève à 23 026 euros.

5.6. Effectif

Il s'élève à 16 personnes à la clôture contre 12 au 31 décembre de l'exercice précédent.

5.7. Evènements postérieurs à la clôture

Un examen de comptabilité portant sur les exercices 2016 et 2017 a été reçu en début d'année 2019. A ce jour, son stade d'avancement ne permet d'en tirer aucune incidence sur les comptes.

5.8. Consolidation

La consolidation des comptes n'a pas été établie pour cet exercice, le groupe ne dépassant plus les seuils depuis au moins deux exercices consécutifs.

5.9. Crédit Compétitivité Entreprise (CICE)

Le montant du CICE 2018 d'un montant de 10 499 euros est provisionné et comptabilisé en moins des charges de personnel. Il n'est pas suffisamment significatif à ce jour pour permettre l'embauche d'un nouveau salarié.

5.10 Engagements

Les indemnités de départ à la retraite non comptabilisées sont évaluées approximativement à 50 K€.